



PROJET ÉDUCATIF 2023-2027 DE L'ÉCOLE JACQUES-ROCHELEAU

Adopté par le conseil d'établissement le [insérer la date] par la résolution no [insérer le no].

Date de prise d'effet : Avril 2024

Date de fin : 30 juin 2027

Le projet éducatif est un outil de gouvernance stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative de l'école les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves. Il est élaboré en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves qui fréquentent l'école ainsi que des attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est conçu et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école et à la réussite éducative, soit les élèves, les parents et le personnel de l'école.

Le projet éducatif a été élaboré en cohérence avec le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027 du Centre de services scolaires des Patriotes. Il est également arrimé avec le Plan stratégique du ministère de l'Éducation du Québec 2023-2027.

GROUPES ET PERSONNES AYANT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

En 2022-2023, en vertu de la Loi sur l'instruction publique, les parents du conseil d'établissement, la direction de l'école, les enseignants, le personnel du service de garde, les éducatrices spécialisées ainsi que les élèves ont été consultés sur divers aspects relatifs à l'école Jacques-Rocheleau.

Les membres du comité de pilotage ont collaboré étroitement avec la direction. Nous tenons à les remercier.

Membres 2022 – 2023 : Marie-Hélène Paradis (enseignante 4^e année), Catherine Lafrenière (enseignante du préscolaire), Sylviane Racine (orthopédagogue), Katie Coulombe (enseignante 1^e année), Véronique Fillion (enseignante 6^e année) et Jacinthe Bélair (conseillère pédagogique).

Membres 2023 – 2024 : Marie-Chantal Legault (enseignante 3^e année), Michelle Dumoulin (enseignante du préscolaire), Sylviane Racine et Gloria Trépanier (orthopédagogues), Audrey-Anne Migneault (enseignante 1^e année), Claudia Duchesne (enseignante 5^e année) et Isabelle Diamond (conseillère pédagogique).

CONTEXTE

L'école Jacques-Rocheleau – Saint-Basile est située à Saint-Basile-le-Grand, une municipalité de 17 053 habitants au recensement de 2021. Ce qui dénote une croissance démographique entre 0 et 5 % depuis 2016. Les jeunes de moins de 15 ans occupent entre 16 % et 20 % de la population totale. Le bassin des élèves qui la compose est constitué du secteur des Arbres, de la portion est du secteur du village-sud et le secteur de la Gare/du Millénaire.

Voici quelques faits qui caractérisent notre environnement externe :

- Alors que la taille moyenne des ménages des municipalités desservies par le CSSP est plus élevée comparativement aux ménages de l'ensemble du Québec, Saint-Basile-le-Grand se démarquent avec des ménages composés en moyenne de 2,6 personnes et plus.
- Dans les municipalités de plus de 15 000 habitants desservis par le CSSP, la part d'enfants vivant dans des familles monoparentales varie entre 19 % et 23 %. Saint-Basile-le-Grand se situe dans la moyenne de cette donnée.
- En 2021, la proportion d'immigrants sur le territoire couvert par le CSSP s'élevait à 7 % du total de la population dans les ménages privés, tandis qu'ils représentaient près de 15 % de la population québécoise. Près de 8,5% de la population de Saint-Basile est issue de l'immigration et 11% a une langue maternelle autre que le français.
- 35% de la population de Saint-Basile-le-Grand détient un baccalauréat ou un grade supérieur.
Le revenu médian de la population se situe à 52 000 ce qui se situe dans la moyenne élevée du territoire du CSSP.

Tableau des indicateurs socio-économiques et de développement

Indice du milieu socio-économique : IMSE

Le ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur (MEES) calcule annuellement un indice de milieu socio-économique (IMSE) pour chaque école. Les écoles sont répertoriées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. L'IMSE est composé de deux variables, soit la sous-scolarisation de la mère et l'inactivité des parents, lesquelles ressortent comme les variables les plus significatives de la non-réussite scolaire.

IMSE pour les écoles de St-Basile : 1

L'école travaille en partenariat avec le CSSS, notamment pour les services de l'infirmière scolaire et l'hygiéniste dentaire ainsi que le dépistage visuel

au préscolaire. Un partenariat entre l'école et certains CPE existe également avec le programme Ribambelle qui permet le dépistage préventif.

L'école Jacques-Rocheleau a sur son territoire le foyer de la DPJ L'Explorateur. Une collaboration avec les différents professionnels des services sociaux et du milieu scolaire existe afin de scolariser les enfants qui séjournent à ce foyer.

De plus, une étroite collaboration se vit avec différents organismes communautaires ainsi qu'avec la ville de St-Basile le Grand. Par exemple, le centre de bénévolat de St-Basile, policier communautaire et différentes résidences pour personnes âgées.

Voici quelques faits qui caractérisent notre contexte interne

L'école regroupe deux bâtiments pour accueillir ses élèves.

Le pavillon de l'école Jacques-Rocheleau accueille les élèves d'âge préscolaire du secteur des écoles de la Chanterelle et de Jacques-Rocheleau. De plus, en 2023 – 2024 ce pavillon admet les élèves de 4 et 5 ans du territoire de la CSSP qui ont des besoins particuliers (2 classes spécialisées AMIS 5 et une classe spécialisée AMIS 4).

Le bâtiment principal de l'école Jacques-Rocheleau accueille quant à lui la clientèle du primaire de la 1^{re} à la 6^e année.

PORTRAIT ACTUEL ET PROFIL DE LA CLIENTÈLE (2023-2024)

Portrait statistique des effectifs scolaires (nombre d'élèves par niveau) :

Préscolaire (régulier)	104 élèves
Préscolaire (AMIS 4 et 5)	18 élèves
1 ^{re} année	70 élèves
2 ^{re} année	76 élèves
3 ^{re} année	73 élèves
4 ^{re} année	67 élèves
5 ^{re} année	74 élèves
6 ^{re} année	75 élèves
Groupe 800 (passe-partout)	24 élèves
 Groupe 777	 5 élèves inscrits, mais non-fréquentation

Nombre d'élèves : 592

Nombre total d'employés : 87

41 enseignants
2 orthopédagogues
7 Techniciennes en éducation spécialisée
3 Préposées aux élèves handicapés
24 membres du personnel en service de garde
2 Secrétaires
5 professionnelles
2 membres de la direction
1 concierge

Des décisions ont été prises en 2022 – 2023 afin d'assurer la réussite des élèves

Au terme de l'année 2022 – 2023, la situation budgétaire de l'école était en équilibre.

La réussite de nos élèves

PROPORTION D'ÉLÈVES AYANT OBTENU UN RÉSULTAT DE 70% ET PLUS	2017-2018		2018-2019		2021-2022		2022-2023	
	école	CSSP	école	CSSP	école	CSSP	école	CSSP
Français lecture 1 ^e année	90,9	87,0	86,8	87,0	98,5	86,5	90,5	88,0
Français lecture 3 ^e année	82,6	82,8	80,5	83,6	74,7	80,4	80,0	80,0
Français lecture 6 ^e année	77,8	78,1	81,1	81,0	81,5	80,1	82,4	81,2

PROPORTION D'ÉLÈVES AYANT OBTENU UN RÉSULTAT DE 70% ET PLUS	2017-2018		2018-2019		2021-2022		2022-2023	
	école	CSSP	école	CSSP	école	CSSP	école	CSSP
Français écriture 1 ^e année	86,4	83,4	85,5	82,6	89,2	82,3	83,8	84,6

PROPORTION D'ÉLÈVES AYANT OBTENU UN RÉSULTAT DE 70% ET PLUS	2017-2018		2018-2019		2021-2022		2022-2023	
	école	CSSP	école	CSSP	école	CSSP	école	CSSP
Français écriture 3 ^e année	79,1	79,5	84,4	79,2	85,3	77,1	83,1	75,8
Français écriture 6 ^e année	83,3	78,8	86,5	82,1	91,4	77,5	77,9	78,1

PROPORTION D'ÉLÈVES AYANT OBTENU UN RÉSULTAT DE 70% ET PLUS	2017-2018		2018-2019		2021-2022		2022-2023	
	école	CSSP	école	CSSP	école	CSSP	école	CSSP
Math raisonner 2 ^e année	89,5	89,4	83,1	88,8	88,6	87,3	93,8	88,5
Math raisonner 4 ^e année	84,0	88,4	86,9	86,1	86,5	85,8	84,0	86,9
Math raisonner 6 ^e année	84,7	83,4	74,3	81,4	85,2	84,2	83,8	85,3

PROPORTION D'ÉLÈVES AYANT OBTENU UN RÉSULTAT DE 70% ET PLUS	2017-2018		2018-2019		2021-2022		2022-2023	
	école	CSSP	école	CSSP	école	CSSP	école	CSSP
Math résoudre 2 ^e année	85,5	82,0	81,5	83,5	85,7	81,4	90,8	83,2
Math résoudre 4 ^e année	70,7	81,4	82,1	80,3	78,4	81,0	78,7	81,9
Math résoudre 6 ^e année	80,6	82,8	83,8	82,8	77,8	81,3	85,3	83,4

MISSION DE L'ÉCOLE

L'article 36 de la *Loi sur l'instruction publique* définit comme suit la mission de l'école :

L'école est un établissement d'enseignement destiné à dispenser aux personnes visées à l'article 1 les services éducatifs prévus par la présente loi et le régime pédagogique établi par le gouvernement en vertu de l'article 447 et à collaborer au développement social et culturel de la communauté.

Elle a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

Elle réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif.

VISION, VALEURS ET ENGAGEMENTS DE L'ÉCOLE JACQUES-ROCHELEAU

Vision

Ensemble, nous laissons notre empreinte pour construire l'adulte de demain.

Valeurs

Collaboration : je contribue au travail d'équipe avec un esprit d'ouverture en partageant mes idées et mon expertise tout en réalisant les tâches nécessaires à l'atteinte des objectifs communs.

Respect : je fais preuve de respect par mon écoute, par le ton que j'emploie ainsi que par mon attitude non-verbale.

Plaisir : je contribue à rendre mon milieu agréable avec une diversité d'activités intéressantes.

Énoncé de valeurs : Notre école est empreinte de respect et de gens qui œuvrent dans le plaisir en étroite collaboration.

Nos engagements

Nous, les membres du personnel de l'école, nous engageons individuellement et collectivement à adopter les comportements et les attitudes correspondant à nos valeurs afin de faire évoluer notre école vers sa vision.

ENJEUX, ORIENTATIONS, OBJECTIFS, INDICATEURS ET CIBLES

Un **enjeu** découle du contexte, il représente ce que l'organisation, ses clientèles et ses partenaires peuvent perdre ou gagner selon les stratégies mises en place.

Une **orientation** permet à une organisation d'affirmer les intentions qui marqueront la réalisation de sa mission. Elle traduit les priorités de l'organisation.

Un **objectif** constitue un engagement prioritaire de l'organisation pour la période couverte par l'outil stratégique. Il énonce les changements précis et mesurables que l'organisation souhaite effectuer

Un **indicateur** est une information ou une mesure d'ordre quantitatif ou qualitatif qui permet d'évaluer les progrès accomplis dans l'atteinte d'un objectif.

Une **cible** est associée à un indicateur et désigne le résultat visé compte tenu de l'objectif.

ENJEU NO 1 : LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES

ORIENTATION : Assurer la réussite de chacun de nos élèves

		INDICATEUR	SITUATION ACTUELLE (moyenne 2019-2022-2023)	CIBLE
OBJECTIF :	D'ici juin 2027, augmenter la proportion d'élèves ayant obtenu un résultat final de 70% et plus à la compétence lire en français.	1. Garçons 3 ^e année 2. Garçons 6 ^e année 3. Élèves HDAA 6 ^e année	78,1% 76,5% 42,9%	84,4% 85,3% 57,1%

ENJEU NO 1 : LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES

OBJECTIF :	D'ici juin 2027, augmenter la proportion d'élèves ayant obtenu un résultat final de 70% et plus en mathématique.	<ol style="list-style-type: none"> Tous les élèves (4^e année) Tous les élèves (6^e année) 	83,3%	89,7%
			82,4%	87,8%

ENJEU NO 2 : LES PRATIQUES EFFICACES

ORIENTATION : Assurer un climat sain et sécuritaire à l'école

		INDICATEUR	SITUATION ACTUELLE ET ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2022-2023	CIBLE
OBJECTIF :	D'ici juin 2027, augmenter de 15% la proportion d'élèves de 3 ^e à 6 ^e année qui qualifient de respectueuses leurs relations dans la cour d'école.	1. Proportion d'élèves de la 3 ^e à la 6 ^e année qui qualifie leurs relations de respectueuses	65,8%	80,8%

ENJEU NO 2 : LES PRATIQUES EFFICACES

		dans la cour d'école		
OBJECTIF :	D'ici juin 2027, augmenter de 15% la proportion d'élèves de 3 ^e à 6 ^e année qui considèrent qu'il est facile d'obtenir de l'aide pour des problèmes personnels	2. Proportion d'élèves de la 3 ^e à la 6 ^e année qui considèrent qu'il est facile d'obtenir de l'aide pour des problèmes personnels.	67,6%	82,6%

MISE EN ŒUVRE ET REDDITION DE COMPTES ANNUELLE

Une fois adopté, le projet éducatif est mis en œuvre grâce à des moyens qui sont énumérés dans un plan d'action. Ces moyens sont proposés par les membres de l'équipe-école et approuvés par le directeur ou la directrice de l'école.

Le projet éducatif et le plan d'action sont diffusés sur le site Web de l'école. Chaque année, le conseil d'établissement procède à l'évaluation du projet éducatif, dans le cadre de son rapport annuel. Il transmet ce rapport annuel aux parents et aux membres du personnel et le rend public sur le site Web de l'école.